

DEPARTEMENT

COMMUNE DE VILLENEUVE

YONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	23

Séance du 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 juin à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

23 juin 2023

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme PELTIER, M. COCHARD, Mme LETIN, Mme AUTRET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. PARCINEAU, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS, M. ANDRÉ.

Absents excusés : M. ALLUIN (pouvoir à M. FERNANDÈS), Mme HOURLIER (pouvoir à M. LOISEAU), M. VERGNAUD (pouvoir à Mme NAZE), M. BRIET (pouvoir à M. KASPAR), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD), M. HERVÉ (pouvoir à Mme SIMON), Mme LOPEZ.

Absents : Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND, Mme SZEWZYK.

Objet de la délibération

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**Service jeunesse – séjour
 organisé par les 15-17 ans**

Un groupe de jeunes qui fréquente le Service Jeunesse depuis plusieurs années a souhaité organiser en autonomie (avec la supervision et le soutien de la directrice du Service) un séjour estival dont la thématique est centrée autour de la protection de l'environnement.

Pour financer ce projet, ils ont répondu à un appel à projets de la CAF de l'Yonne destiné à soutenir des projets portés par des adolescents.

Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes :
 12 adolescents âgés de 15 à 17 ans sont positionnés sur le séjour, ils seront accompagnés d'un animateur
 Dates du séjour : 24 au 29 juillet
 Lieu du séjour : Pelvoux dans les Hautes-Alpes

Plan de financement du séjour :

DEPENSES		RECETTES	
nature	montant	nature	montant
hébergement pension complète y compris activités environnement et loisirs	5 664,00	subvention CAF	5 000,00
adhésion à l'association	48,00	autofinancement (buvettes)	154,00
transport gare AR	485,00	contribution des familles	993,00
SNCF aller retour	1 950,00	autofinancement communal	2 000,00
TOTAL	8 147,00	TOTAL	8 147,00

CONSIDERANT favorable de la commission des affaires scolaires

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés

- **APPROUVE** le projet et son plan de financement, y compris la demande de subvention auprès de la CAF et la participation résiduelle de la commune
- **AUTORISE** Mme la Maire à signer la convention de séjour et tous les documents s'y rapportant
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours

Le Secrétaire

Fabrice LOISEAU



La Maire

Nadège NAZE

